

# Révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie de Guyane

## Réunion sécurité des approvisionnements et développement des réseaux

22 novembre 2018



DIRECTION  
DE L'ENVIRONNEMENT  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT  
GUYANE



# Ordre du jour

## Ordre du jour

- les critères de défaillance électrique (partie réseaux et communes de l'intérieur)
- le projet d'interconnexion de Maripasoula et Papaïchton
- échanges sur les besoins en moyens de production sur Cayenne, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni

## Suites :

### Recueil de propositions

Synthèse et arbitrages en comité stratégique de l'énergie



DIRECTION  
DE L'ENVIRONNEMENT  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT  
GUYANE



# Contacts et outils

Fonds de dossier sur les sites internet

- de la CTG

<https://www.ctguyane.fr/concertation-pour-la-revision-de-la-ppe-guyane/>

- de la DEAL

<http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr/revision-de-la-ppe-r960.html>

Accueil > Développement durable, énergie et climat > Energie et climat > Planification en matière d'énergie > Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)

Contacts techniques :

[louise.lecurieux@ctguyane.fr](mailto:louise.lecurieux@ctguyane.fr) 05 94 27 12 07

[yan.sauvalle@developpement-durable.gouv.fr](mailto:yan.sauvalle@developpement-durable.gouv.fr) 05 94 29 53 37

[deal973.spsdd@developpement-durable.gouv.fr](mailto:deal973.spsdd@developpement-durable.gouv.fr)  
[mrb@ctguyane.fr](mailto:mrb@ctguyane.fr)



DIRECTION  
DE L'ENVIRONNEMENT  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT  
GUYANE



# Cadre et Gouvernance

La loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015

« TEPCV »

Fixe des objectifs ambitieux pour chacun des départements d'Outre-Mer :

- 50 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie en 2020
- autonomie énergétique à l'horizon 2030

Crée deux outils de planification, pour la métropole et chaque « Zone Non Interconnectée » :

- La programmation pluriannuelle de l'énergie - PPE
- Le schéma régional biomasse - SRB

# Cadre et Gouvernance

La PPE de Guyane :

- est l'outil stratégique de la politique énergétique du territoire guyanais
- co-élaborée par l'État et la CTG
- a été adoptée par décret n°2017-457 du 30 mars 2017

Elle couvre les périodes 2016-2018 et 2019-2023

Sa révision couvrira les périodes 2019-2023 et 2024-2028

# Cadre et Gouvernance

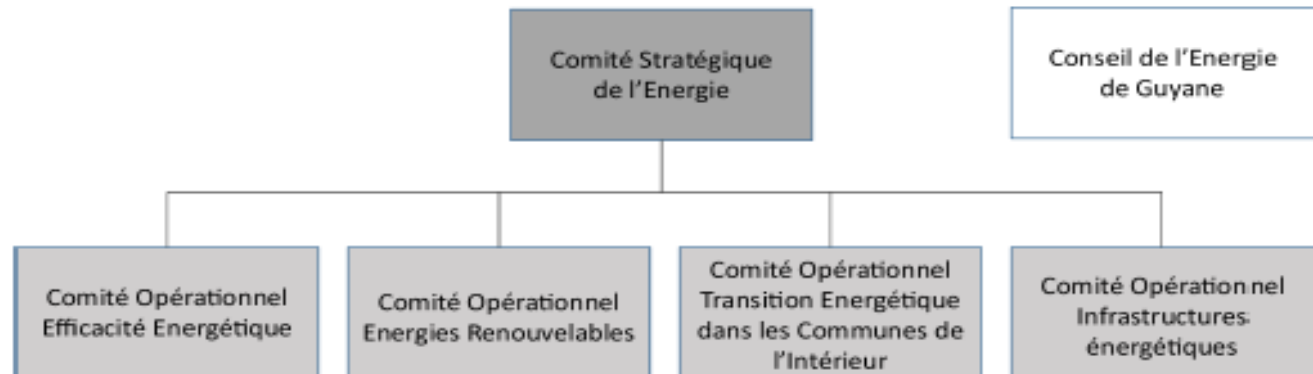
La gouvernance de la PPE :

- repose sur une co-présidence Etat-CTG
- s'inscrit dans la gouvernance de l'énergie en Guyane

1<sup>er</sup> Conseil de l'Energie : 20/06/18 – lancement de la révision de la PPE

Depuis le 31 mars 2017 :

- 4 comités stratégiques
- 20 comités opérationnels



# La PPE de la Guyane

MERCI DE VOTRE ATTENTION



DIRECTION  
DE L'ENVIRONNEMENT  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT

GUYANE

